

Le ministre de l'Intérieur ordonne la saisie des derniers numéros de "Telquel" et de "Nichane"

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-08-2009 22:58:36

Le ministre de l'Intérieur a ordonné la saisie des numéros 384-358, du 1-er août au 4 septembre 2009, et 212-213, du 1-er août au 3 septembre 2009, des hebdomadaires "Telquel" et "Nichane", suite à la publication d'un ensemble d'articles enfreignant les dispositions légales en vigueur.

Un communiqué du ministère de l'Intérieur a précisé samedi que cette mesure intervient en application des dispositions de l'article 77 du Dahir N/1-58-378 du 3 jourmada-I 1378 (15 novembre 1958) formant code de la presse au Maroc.

MAP